



Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 27 mai 2024, à 14 h.

NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS (CÉRÊH)

CONSIDÉRANT l'article 68 f) iii) du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains;

CONSIDÉRANT la résolution 2021-CA690-03.02.01-R7681 (6 décembre 2021) nommant Marianne Bargiel, musicothérapeute, au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains, à titre de membre substitut de la collectivité, pour un premier mandat de 3 ans se terminant à la date de la réunion du conseil d'administration de septembre 2024;

CONSIDÉRANT la résolution 2024-CA726-03.02.01-R8015 (29 avril 2024) nommant Marianne Bargiel, musicothérapeute, au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains, à titre de membre de la collectivité, pour un premier mandat de 3 ans se terminant le 28 avril 2027;

CONSIDÉRANT la résolution CEREH-24-309-06.03 (26 avril 2024) du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains recommandant la nomination de Ginette Lapointe, technicienne comptable, à titre de membre substitut de la collectivité;

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2024-CE656-03.01-R6272, 14 mai 2024);

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Ginette Lapointe, technicienne comptable, à titre de membre substitut de la collectivité, pour un premier mandat de trois ans débutant le 27 mai 2024 et se terminant le 26 mai 2027, en remplacement de Marianne Bargiel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général